|  |
| --- |
|  |
| Secteur du développementdes télécommunications (BDT) |
|   |
| Réf.: | Circulaire BDT/IP/CSTG-10 | Genève, le 1er juin 2016 |
|  |  |  |
|  |  |  | * Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT
* Résolution 99 (Rév. Busan, 2014)
* Aux Membres du Secteur UIT-D, aux Associés de l'UIT-D et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D
* Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D
 |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |
| Sujet:  | **Réunion d'experts et atelier sur la protection du consommateur organisés au titre de la Question 6/1 de la Commission d'études 1 de l'UIT-D, à Chongqing (République populaire de Chine), du 11 au 13 juillet 2016** |
|  |
| Madame, Monsieur,Dans le cadre des travaux de la Commission d'études 1 de l'UIT-D ainsi que de son programme de travail pour la période d'études 2014-2017, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion d'experts ainsi qu'à l'atelier sur la protection du consommateur, organisés au titre de la Question 6/1 confiée à la Commission d'études 1 de l'UIT-D, qui se tiendront à Chongqing (République populaire de Chine), du 11 au 13 juillet 2016. La réunion est organisée en collaboration avec le Ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT) de la République populaire de Chine.Les TIC sont considérés comme un terreau favorable au développement socio-économique. On s'accorde de plus en plus à reconnaître qu'il est nécessaire d'avoir des écosystèmes qui associent non seulement les opérateurs de télécommunication/TIC et les fournisseurs de services correspondants, mais aussi les banques et d'autres partenaires, afin de connecter le monde et de créer de la valeur pour les entreprises. Une telle évolution soulèvera des questions d'ordre réglementaire et offrira de nouvelles perspectives aux entreprises et aux consommateurs. Compte tenu de l'influence de l'Internet des objets sur les populations et sur les sociétés, les régulateurs et les décideurs, ainsi que les consommateurs, se retrouvent confrontés à des problèmes en matière de modèles économiques, de commerce en ligne, de transactions et de communications transfrontières. C'est pourquoi nous devons oeuvrer ensemble à amorcer un dialogue constructif pour promouvoir un environnement réglementaire qui associe les régulateurs de divers secteurs et pour lever les obstacles au progrès. Selon le rapport final de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2014 (CMDT-14), l'un des résultats attendus au titre de la Question 6/1, intitulée "Information, protection et droits du consommateur: lois, réglementation, fondements économiques, réseaux de consommateurs" et confiée à la Commission d'études 1 de l'UIT-D, est d'organiser dans toutes les régions des séminaires portant sur la protection du consommateur, notamment sur des thèmes tels que l'information, la protection et les droits du consommateur, ainsi que ses fondements juridiques, économiques et financiers et les réseaux de consommateurs. A cet égard, l'atelier prévu les 12 et 13 juillet 2016 portera avant tout sur la protection du consommateur dans une économie numérique placée sous le signe de la collaboration.La réunion d'experts sur la Question 6/1, qui se tiendra le 11 juillet 2016, aura pour but de faire progresser les travaux menés au titre de la Question 6/1 et consacrés à l'élaboration de lignes directrices pratiques en matière de protection du consommateur, ce qui permettra de préparer des contributions qui seront soumises pour examen à la réunion du Groupe du Rapporteur de la Commission d'études 1 de l'UIT-D pour la Question 6/1, qui aura lieu en septembre 2016. La réunion ainsi que l'atelier sont ouverts à la participation des Etats Membres de l'UIT, des Membres du Secteur de l'UIT-D, des Associés et des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D. Des renseignements détaillés concernant la procédure à suivre pour s'inscrire et pour soumettre des contributions, ainsi que d'autres informations pratiques concernant la réunion et l'atelier, sont donnés dans l'Annexe 1, et peuvent être consultés sur la page web: [http://www.itu.int/net4/ITU‑D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=2&sp=2014&blk=17141](http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2014&blk=17141). Je vous remercie d'avance de votre collaboration.Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.[Original signé]Brahima SanouDirecteurCc:* Rapporteurs et Vice-Rapporteurs pour les Questions des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D
 |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Annexe 1Projet d'ordre du jour de la réunion d'experts et de l'atelierProjet d'ordre du jour de la réunion d'experts sur la Question 6/1**Date: lundi 11 juillet 2016**

|  |
| --- |
| **Points de l'ordre du jour** |
| Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour |
| Examen de la table des matières/du plan des résultats attendus de l'étude de la Question 6/1 |
| Examen des progrès relatifs aux résultats escomptés et au projet de texte de la Question 6/1 devant être inclus dans une première version du rapport |
| Nouvelles contributions reçues depuis la réunion du Groupe du Rapporteur en avril 2016 |
| Examen du programme de travail, suite à donner et approbation des résultats de la réunion qui seront présentés à la réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-D en septembre 2016 |
| Divers |
| Clôture de la réunion |

Projet d'ordre du jour de l'atelier sur la protection du consommateur **"*Protection du consommateur dans une économie numérique placée sous le signe de la collaboration*"****Dates: mardi 12 juillet et mercredi 13 juillet 2016**

|  |
| --- |
| **Points de l'ordre du jour** |
| Les TIC comme terreau favorable au développement socio-économique: quelles sont les étapes à venir? Que représentent les Objectifs de développement durable (ODD) pour les consommateurs? |
| Réglementation et protection du consommateur dans une économie numérique placée sous le signe de la collaboration: quel est le rôle de chacun et comment collaborer? |
| ***Problèmes récemment apparus (1):*** Les mesures actuelles de protection du consommateur sont-elles adaptées à un monde connecté et à l'ère de l'Internet des objets? (Questions relatives à la qualité de service, etc.) |
| ***Problèmes récemment apparus (2):***Les plateformes numériques peuvent-elle responsabiliser les consommateurs et les entrepreneurs? (Modèles d'entreprise, innovation, rentabilisation des applications, inclusion financière numérique, etc.) |
| ***Problèmes récemment apparus (3):*** Accès financièrement abordable – Itinérance mobile internationale  |
| ***Problèmes récemment apparus (4):*** La protection du consommateur dans l'univers du commerce électronique (Appareils mobiles, paiements en ligne/sur mobile, produits au contenu numérique intangible, dispositifs de contrefaçon, etc.)  |

**\* Une visite de la ville de Chongqing, connue notamment pour Sa production de fibre de verre, est prévue le mercredi 13 juillet 2016.**  |
| **Annexe 2**Inscription et demandes de visaLes inscriptions préalables se feront exclusivement en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration et entité habilitée à participer. Les inscriptions en ligne débuteront le **mercredi 1er juin 2016** sur le site web suivant: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration/>. L'inscription sur place débutera le **dimanche 10 juillet 2016** à 15 h 30, à l'Hôtel Nanshan Golden Eagle, à Chongqing (République populaire de Chine). Les délégués qui se seront inscrits au préalable se contenteront d'apporter leur lettre de confirmation et de présenter une pièce d'identité avec photo. Les délégués qui ne se seront pas inscrits au préalable auront également besoin d'une lettre d'accréditation du coordonnateur désigné de leur entité pour pouvoir s'inscrire sur place. Le rôle des coordonnateurs responsables des inscriptions est de s'occuper des formalités d'inscription pour leurs administrations et entités respectives. Vous pouvez avoir accès à la liste des coordonnateurs en vous connectant sur **TIES**, à cette [adresse](http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/meetings/registration/index.asp).Des renseignements pratiques sur les demandes de visa, l'hébergement et le lieu des réunions sont donnés sur le site web de la réunion, à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/blkmeetings.asp?lg=1&sp=2014&blk=17141>. Il est important que vous vous inscriviez au préalable au plus tard le 15 juin 2016, afin que les organisateurs puissent prendre les mesures nécessaires pour préparer l'événement. Si vous souhaitez participer, mais que vous n'avez pas pu vous enregistrer en respectant le délai susmentionné, nous vous invitons à envoyer un courrier électronique à Mme Wang Lin, de l'Académie chinoise de recherche dans le domaine des télécommunications (CAICT), Ministère de l'industrie et des technologies de l'information de la Chine (MIIT):Mme Wang Lin, ingénieur responsable, CAICTNo.52 North Huayuan Road, Haidian District100191, Beijing, République populaire de Chine (CHN)Tél.: +86 136 2100 4344E-mail: wanglin@caict.ac.cn (cc: chenjinqiao@caict.ac.cn et devsg@itu.int) LanguesLa réunion d'experts sur la Question 6/1 ainsi que l'atelier sur la protection du consommateur se dérouleront uniquement en anglais.Participation à distance aux réunionsDes services de participation à distance seront assurés pour la réunion et pour l'atelier sur la Question 6/1.Contributions à la réunion d'experts sur la Question 6/1Vos contributions aux travaux de la réunion d'experts sur la Question 6/1 de la Commission d'études 1 de l'UIT-D seront très appréciées. Les contributions doivent être soumises à l'aide du modèle en ligne que vous trouverez sur: <http://www.itu.int/ITU-D/CDS/contributions/sg/index.asp>. Il vous faut annexer la version originale en format Word de votre contribution au formulaire de soumission en ligne pour garantir que les hyperliens, graphiques et tableaux s'affichent correctement.Les contributions à la réunion d'experts sur la Question 6/1 doivent être soumises au plus tard le **25 juin 2016.**Informations pratiques**Lieu de la réunion d'experts et de l'atelier:** Salle de conférence 203 du Bâtiment Yifu, Université des postes et des télécommunications de Chongqing (11 juillet 2016); Salle de lecture du Bâtiment Yifu, Université des postes et des télécommunications de Chongqing (12 juillet 2016). La visite de la ville de Chongqing est prévue le 13 juillet 2016.**Inscription sur place et logement:** Hôtel Nanshan Golden Eagle (Chongqing).Coordonnées des personnes à contacterSi vous avez des questions concernant la réunion et l'atelier, ainsi que les activités des Commissions d'études de l'UIT-D, n'hésitez pas à vous adresser au Secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D (par courrier électronique, à l'adresse: devsg@itu.int ou par téléphone au +41 22 730 5999). **Coordonnées des personnes à contacter en Chine:*** Personne à contacter à Beijing: Wang Qi (par courrier électronique, à l'adresse: qiwang77@foxmail.com ou par téléphone: +86 156 0097 7799)
* Personne à contacter pour les demandes de visa: Wang Lin (par courrier électronique, à l'adresse: wanglin@caict.ac.cn ou par téléphone: +86 136 2100 4344)
* Personne à contacter à Chongqing: Deng Wei Bing (par courrier électronique, à l'adresse: dengwb@cqupt.edu.cn ou par téléphone: +86 131 3238 9346)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |